

A vos marques, prêts ?...

Date : 16 juin 2014

Il y a quelques jours, le Président du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine a rappelé sa ferme opposition au retour de la Loire-Atlantique en Bretagne et il a fait savoir tous ses regrets qu'au stade où nous en sommes, il ne soit pas envisagé de réunir la Bretagne et les Pays de la Loire.

Qui sait comment tout cela risque de finir ?...

Dans l'hypothèse où l'on ne peut pas tout-à-fait exclure que ces questions rebondissent un jour ou l'autre au Parlement, je me demandais s'il ne serait pas finaud de déposer tout de suite la marque « **OUESTILLIEN** » auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle.

Je suis sûr que, du point de vue du Conseil Général, les habitants du Département d'Ille-et-Vilaine y gagneraient encore en notoriété.

On pourrait même déposer en même temps la marque « **POILUS OUESTILLIENS** », comme ça ce serait fait.